

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
Band: 20 (1944)
Heft: 7

Artikel: Les idées exposées [...]
Autor: M.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

état de choses sera d'avoir recours au prêt. Il faudra non seulement l'intensifier à l'intérieur des pays, mais aussi développer beaucoup plus que jusqu'ici le prêt international, en le remplaçant, dans certains cas, par la photocopie et le microfilm, le tout par l'entremise d'un centre d'échange devant fonctionner aussi simplement que possible. Selon M. MacLeish, si ce système devait se développer d'une façon satisfaisante, il permettrait non seulement de faire face à la situation créée par la guerre, mais pourrait conduire à une certaine division régionale du travail qui permettrait aux bibliothèques de ne s'attacher qu'à constituer des collections aussi complètes que possible des publications qui paraissent dans leur propre contrée, étant assurées de pouvoir, à titre de réciprocité, emprunter les autres dans les bibliothèques responsables des régions respectives.

Ces différents plans soulignent tous que les problèmes de la collaboration internationale des bibliothèques prennent un nouvel intérêt. Le dernier numéro reçu du « Library Association Record » (avril 1944) donne, par exemple, en première page, sous le titre « International Librarianship », un article dont la conclusion est la suivante : « La conception du rôle des bibliothèques, aussi bien du point de vue international que du point de vue national doit être fondée sur de justes idéaux. Quels sont ces idéaux au point de vue international ? Nous croyons qu'ils doivent être : Absence d'esprit de concurrence nationale ; réciprocité, chaque nation étant décidée à recevoir autant qu'elle est prête à donner ; absence de motifs secrets et de buts de propagande nationale ou d'impérialisme national. Si ces idéaux étaient perdus de vue, c'est au devant de risques sérieux que nous irions ».

A. C. B.-V.

Les idées exposées ci-dessus ne peuvent que rencontrer un intérêt sympathique auprès des bibliothèques suisses qui pratiquent depuis longtemps, entre cantons, les principes d'entr'aide et de réciprocité et en éprouvent chaque jour les avantages sur le plan national. Ces idées répondent également à celles qu'a toujours préconisées la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires, laquelle s'est particulièrement efforcée d'organiser et développer le prêt international et les échanges de renseignements. La Fédération se trouve pour l'heure presque entièrement paralysée

par suite de la guerre. Mais M. MacLeish, dans un discours prononcé à Londres (*Library Association Record*, May 1944, p. 93), a exprimé l'espoir que les associations anglaises et américaines de bibliothécaires feront les démarches voulues et prépareront le terrain pour que la Fédération internationale puisse bientôt reprendre son activité et l'étendre considérablement. Nous nous associons à ce vœu.

M. G.

UN DÉPART

M. André Langie

La Bibliothèque de la Faculté de l'Eglise libre, à Lausanne, fait une perte bien sensible par le départ de son excellent bibliothécaire, M. André Langie, docteur ès lettres, qui vient de prendre sa retraite.

Bibliothécaire, M. Langie l'était par goût, par choix, et par une expérience de toute une vie. Il consacrait sa thèse de doctorat, soutenue avec distinction en 1908 devant la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, aux *Bibliothèques publiques de l'ancienne Rome et dans l'Empire romain ; précédé d'un coup d'œil rétrospectif sur les bibliothèques publiques antérieures*. Mine de renseignements, fruit de longues et minutieuses recherches, ce travail était la preuve non seulement de l'extrême érudition de M. Langie, mais marquait encore ce qui est l'un de ses remarquables charismes, ses immenses connaissances linguistiques. Si les diverses langues de l'Europe lui sont familières, il a étendu encore ses investigations aux idiomes les plus lointains : c'est lui qui a remis en ordre, dans une imprimerie lausannoise, des casses renversées de caractères chinois et c'est en shigwamba qu'il a adressé sa demande en mariage à l'ancienne missionnaire qui est devenue M^{me} Langie...

Toute la carrière de M. Langie s'est déroulée dans la poussiéreuse atmosphère des livres et des vieux papiers. Du 1^{er} septembre 1891 à fin avril 1895, il a travaillé aux Archives, à Lausanne ; de mai 1895 au printemps 1902, il a consacré son activité à la Bibliothèque Nationale qui se fondait à Berne ; enfin du 1^{er} juillet 1903 au 31 octobre 1944, c'est de la Biblio-